

Rhône Une plate-forme valorise les terres non inertes

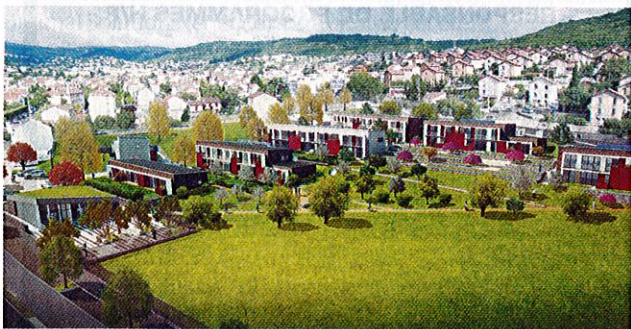
Les groupes Serfim (TP, environnement, immobilier) et Vicat (ciment) se sont associés dans le cadre d'une joint-venture pour créer la plate-forme de valorisation de terres non inertes « Terenvie ». Serfim Dépollution collectera et transférera les terres polluées vers le nouvel établissement, situé sur un terrain jouxtant la raffinerie de Feyzin. De son côté, Vicat, via sa marque Vicat Eco-Valorisation, intégrera cette matière recyclée pour fabriquer des ciments. La mise en exploitation de la plate-forme est attendue pour la fin 2018.

Recyclage. Cette nouvelle entité s'inscrit dans le cadre de la loi sur la transition énergétique et pour la croissance verte, qui fixe à 70 % l'objectif de recyclage des déchets du BTP en 2020. Un projet né à la suite de la deuxième édition de « L'appel des 30! », lancé par la métropole de Lyon pour attirer des nouvelles entreprises dans la vallée de la chimie. ● E. N.

Clermont-Ferrand Village intergénérationnel en vue

Afin d'anticiper les enjeux liés au vieillissement de sa population, la municipalité de Clermont-Ferrand et le Centre communal d'action sociale (CCAS) de la Ville s'apprêtent à construire, sur une parcelle de 15 000 m², un village intergénérationnel composé de 40 logements (30 pour personnes âgées et 10 pour les familles et les étudiants) et d'une maison commune. Les logements, de typologies variées, se caractérisent par leur faible consommation énergétique. Ils sont également évolutifs, ergonomiques et modulables.

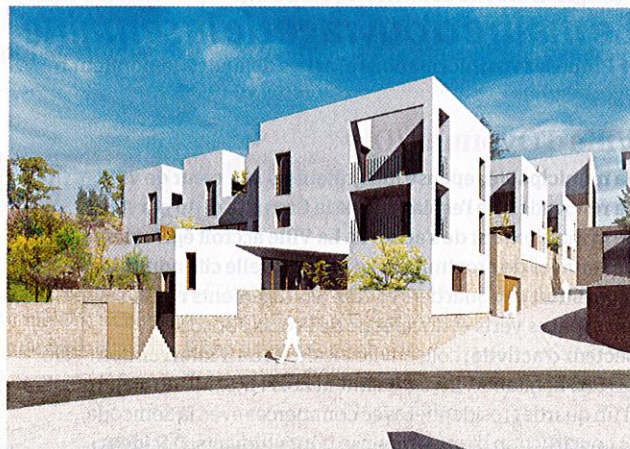
Travaux au printemps. Un soin tout particulier a également été apporté aux espaces extérieurs. Une emprise a été réservée pour la construction d'un Ehpad, mais aucun calendrier n'est prévu pour l'instant. La maîtrise d'œuvre de ce projet estimé à 7,75 millions d'euros a été confiée à l'agence d'architecture clermontoise Studio Losa. Les travaux devraient débuter au printemps 2018 pour s'achever à la fin 2019. ● Emmanuel Therond



CAUSIGN

Sur une parcelle de 15 000 m², seront construits 30 logements dévolus aux personnes âgées et 10 autres aux familles et étudiants.

Le quartier de l'Antiquaille intégrera des maisons à énergie positive.



ATELIER ROCHE

Lyon La SACVL conforte sa position d'aménageur

Propriétaire d'un parc de 7 732 logements à Lyon, dont 3 333 conventionnés, la Société anonyme de construction de la Ville de Lyon (SACVL) a clôturé l'année 2017 sur un bilan positif avec plus de 300 logements neufs livrés. « Notre plan de développement, engagé en 2016, prévoit de produire 1 000 logements avant 2025, avec un rythme de croisière d'une centaine par an réalisés en maîtrise d'ouvrage directe, achetés en Vefa ou via des opérations d'acquisition-amélioration », souligne Eric Lamoulen, directeur général de la société.

Côté réhabilitation thermique, l'opérateur investira près de 45 millions d'euros sur la période 2017-2020, de façon à amener son parc à un niveau moyen de 165 kWh/m².an en 2020, puis à 150 kWh/m².an quatre ans plus tard. Elle a, entre autres, équipé l'ensemble des 4 695 logements chauffés collectivement de sondes de température, afin d'optimiser le niveau de chauffage.

Diversification. Fort de son statut de SEM, la SACVL diversifie ses activités en conduisant des programmes d'aménagement de taille moyenne. « Nous visons des opérations qui totalisent entre 15 000 et 17 000 m² et qui combinent quelques complexités, comme la réutilisation de bâtis existants », précise son directeur général. Dans le 5^e arrondissement de Lyon, la SACVL termine l'aménagement du quartier de l'Antiquaille, qui compte des bureaux, des logements, une résidence étudiante, un hôtel 5 étoiles... Il s'achèvera avec la construction de neuf maisons à énergie positive (Atelier Thierry Roche), dont les travaux doivent commencer au premier trimestre 2018.

D'autres projets sont prévus, comme sur le site de la Dargoire (Lyon 9^e) où la SACVL dispose d'un foncier qui lui permettra de construire 15 000 m². « Nous allons céder 8 000 m² aux Compagnons du Devoir, qui regrouperont leurs activités en réalisant un centre de formation, un atelier et de l'hébergement. Le reste sera dédié à des surfaces tertiaires qui seront vendues », indique Eric Lamoulen. Dans le 8^e arrondissement, la SEM restructurera également le site de l'Itep. L'école sera réimplantée sur le vaste foncier appartenant à la Ville mais dans des locaux plus adaptés, et, sur le reste du tènement, seront produits 130 logements sociaux et en accession libre. ● E. N.